

# CONDITIONS GÉNÉRALES DU CLUB DE L'AMITIÉ VIVRÈVA

## VALIDATION DES ADHÉSIONS ET INSCRIPTIONS :

Les adhésions et inscriptions aux sorties et spectacles sont validées dès lors que le règlement est effectué.

Vous recevrez une convocation de confirmation avec votre horaire et lieu de ramassage environ une semaine avant le déroulement de votre sortie.

Les horaires sur place sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction des différents ramassages et imprévus sur la route. Votre horaire de ramassage vous sera communiqué sur votre convocation. Un minimum de 25 inscrits est requis pour les sorties en autocar. Si ce nombre n'était pas atteint, nous nous réservons la possibilité d'annuler la sortie.

## DÉLAIS D'INSCRIPTION :

Si une sortie vous intéresse, nous vous invitons vivement à vous inscrire au plus vite car le nombre de places est limité pour chaque sortie.

## RÈGLEMENT :

La totalité du règlement des sorties doit être réglée à la réservation, par contre, vous pouvez établir plusieurs chèques, en précisant au dos la date de remise en banque souhaitée, en sachant que le dernier encaissement devra être effectué au plus tard 30 jours avant le déroulement de la sortie. Pour les spectacles, le règlement est demandé en totalité dès l'inscription car nous ne disposons que d'un nombre limité de places.

## PLACES DE SPECTACLES :

De préférence, les places seront à retirer à l'agence Tibo Voyages située 15 Rue Jean Roisin à Lille. Toute place envoyée par courrier, à votre demande, ne fera pas l'objet de remboursement en cas de perte pendant l'acheminement.

Nous sommes à votre entière disposition pour répondre à toute question sur nos programmes et sommes également à l'écoute de vos suggestions.

## ANNULATION DE SORTIES :

Le Club de l'Amitié Vivrèva ne propose pas d'assurance annulation. Cependant, si vous réglez en carte bancaire vous pouvez éventuellement bénéficier de vos assurances bancaires personnelles (à vérifier auprès de votre banque).

## RAMASSAGES :

Le Club de l'Amitié Vivrèva est conscient des difficultés que chacun d'entre vous peut rencontrer pour se rendre sur Lille, surtout lorsque les heures de départ ou de retour ne permettent pas d'emprunter les transports en commun.

Afin de répondre à vos demandes, nous vous proposons plusieurs lieux de ramassage dans la région.

- **ENGLOS** : Arrêt de bus « Centre Commercial » dans la Zone Commerciale Englos (près du magasin Gémio)
- **LILLE** : Devant l'Hôtel IBIS, 29 Avenue Charles Saint Venant
- **ARRAS** : Gare SNCF
- **DOUAI** : Place du Barlet
- **VILLENEUVE D'ASCQ** : Parking Métro 4 Cantons
- **ORCHIES** : Gare SNCF
- **VALENCIENNES** : Gare SNCF
- **FACHES-THUMESNIL** : Face au magasin Boulanger
- **NOYELLES-GODAULT** : En face de la station service Auchan
- **LENS** : Gare SNCF
- **ST POL SUR TERNOISE** : Gare SNCF

## À TRÈS BIENTÔT !

Votre équipe du Club de l'Amitié Vivrèva



## BULLETIN D'ADHÉSION ET DE PARTICIPATION AU « CLUB DE L'AMITIÉ VIVRÈVA »

À retourner accompagné de votre règlement à l'adresse :  
Club de l'Amitié Vivrèva - 15, Rue Jean Roisin - B.P. 60224 - 59002 LILLE Cedex - 03 20 14 12 34

LE DEMANDEUR : ☐ Monsieur ☐ Madame

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : / /

N° et rue : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Tél. Portable : ..... E-Mail : .....

LE CONJOINT : ☐ Monsieur ☐ Madame

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : / /

☐ 1 personne (10 €) ☐ 1 couple (domicilié à la même adresse) (15 €)

☐ Je souhaite participer afin de découvrir le Club de l'Amitié sans y adhérer (supplément de 5 € par sortie ou spectacle et par personne)

☐ Je souhaite participer à la sortie ou spectacle \* : ..... Date : .....

☐ Sans ramassage ☐ Avec ramassage à ..... Nb de personne(s) ..... adulte(s)

\* Vous pouvez participer à d'autres sorties ou spectacles en inscrivant vos choix sur papier libre avec tous les détails demandés ci-dessus.

Je joins un règlement de ..... € Date et signature

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales ci-dessus.